Macron va offrir 16 000 logements aux migrants en 2019

écrit par Christine Tasin | 29 mars 2019

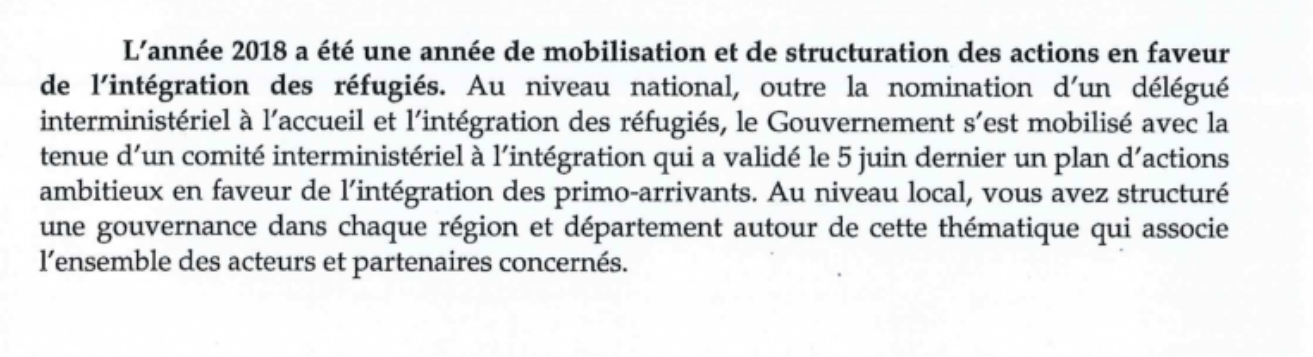

L'année 2018 a été une année de mobilisation et de structuration des actions en faveur de l'intégration des réfugiés. Au niveau national, outre la nomination d'un délégué interministériel à l'accueil et l'intégration des réfugiés, le Gouvernement s'est mobilisé avec la tenue d'un comité interministériel à l'intégration qui a validé le 5 juin dernier un plan d'actions ambitieux en faveur de l'intégration des primo-arrivants. Au niveau local, vous avez structuré une gouvernance dans chaque région et département autour de cette thématique qui associe l'ensemble des acteurs et partenaires concernés.

Il bosse, le bougre. Un plan de « relogement des migrants », rebaptisés pour l'occasion : « personnes bénéficiant d'une protection internationale » vient de sortir.

Bref, les délinquants que sont des clandestins sont devenus des personnes sacrées pour le monde entier.

Euh ! Pour le monde occidental, nuance.

La circulaire fait d'abord un état des lieux. Il y a bien eu des nominations en masse de responsables, experts… pour se soucier de la priorité nationale, les étrangers illégaux.

L'année 2018 a été une année de mobilisation et de structuration des actions en faveur de l'intégration des réfugiés. Au niveau national, outre la nomination d'un délégué interministériel à l'accueil et l'intégration des réfugiés, le Gouvernement s'est mobilisé avec la tenue d'un comité interministériel à l'intégration qui a validé le 5 juin dernier un plan d'actions ambitieux en faveur de l'intégration des primo-arrivants. Au niveau local, vous avez structuré une gouvernance dans chaque région et département autour de cette thématique qui associe l'ensemble des acteurs et partenaires concernés.

Et ils sont contents d'eux, en 2018 il y a eu 8700 logements créés qui ont permis le RElogement de plus de 19000 migrants devenus par la grâce de Saint-Macron réfugiés.

Ce qui signifierait, pour le lecteur naïf, qu'ils ont libéré des places dans les centres d'accueil, permettant à 20 000 autres, au moins, d'être pris en charge. 20 000 autres qu'il va falloir, également, loger pour faire de la place à la cuvée suivante… donc au moins 9 000 autres logements supplémentaires créés chaque année pour les autres.

Raté ! Ce n'est assez, qu'on vous dit. Vu la situation et le nombre d'hommes seuls et jeunes (ça c'est moi qui le dis) qui affluent sur nos côtes, il faut doubler la mise, c'est, pour 2019, le double, tout simplement : 16 000 logements !

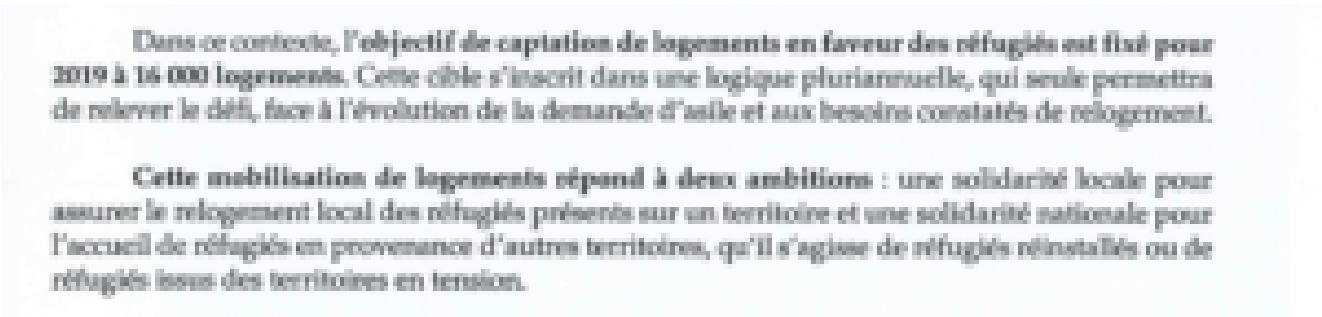

Dans ce contexte, l'objectif de captation de logements en faveur des réfugiés est fixé pour 2019 à 16 000 logements. Cette cible s'inscrit dans une logique pluriannuelle, qui seule permettra de relever le défi, face à l'évolution de la demande d'asile et aux besoins constatés de relogement.

Cette mobilisation de logements répond à deux ambitions : une solidarité locale pour assurer le relogement local des réfugiés présents sur un territoire et une solidarité nationale pour l'accueil de réfugiés en provenance d'autres territoires, qu'il s'agisse de réfugiés réinstallés ou de réfugiés issus des territoires en tension.

Il y a 5 pages comme ça…

Vous pouvez télécharger ici le document PDF et le lire à loisir. [Acceleration_du_relogement_des_personnes_beneficiaires_d_une_protection_internationale_1-2]

Je vous fais un résumé :

-Le premier objectif est donc d'accueillir, puis d'installer en logeant durablement, ce qui est nécessaire pour « l'intégration par le logement » !

-Le deuxième objectif est d'alléger la tâche des territoires saturés comme l'Ile de France en envoyant dans les régions, départements, villes, villages… encore majoritairement blancs et français les prétendus réfugiés.

Pour cela il faut mobiliser les régions et tous les comités théodule créés pour les besoins de la cause (ça en fait des gens qui mangent grâce à la politique d'accueil des migrants,

des gens donc redevables au gouvernement de leur boulot, donc des militants acquis à la réélection du dit gouvernement) : DTOFii, SRADAR,PDALHPD, l'ADIAIR… je vous promets que je n'invente rien. C'est page 3 de la brochure.

Naturellement, le gouvernement compte en premier sur le réseau des maires collabos et… sur l'aide active des contribuables, à l'insu de leur plein gré, 11 millions d'euros seront consacrés au relogement des clandestins en 2019, soit une augmentation très substantielle de l'aide nationale !

Quand je vous dis qu'on double chaque année les frais et le nombre de « migrants » accueillis, je suis encore loin du compte.

Pour le reste, pour savoir à quelle sauce vous allez être mangés, c'est ici : (attention il s'agit du nombre de logements, logements dans lesquels vous allez pouvoir installer entre 1 et… ? une dizaine ou plus de clandestins).

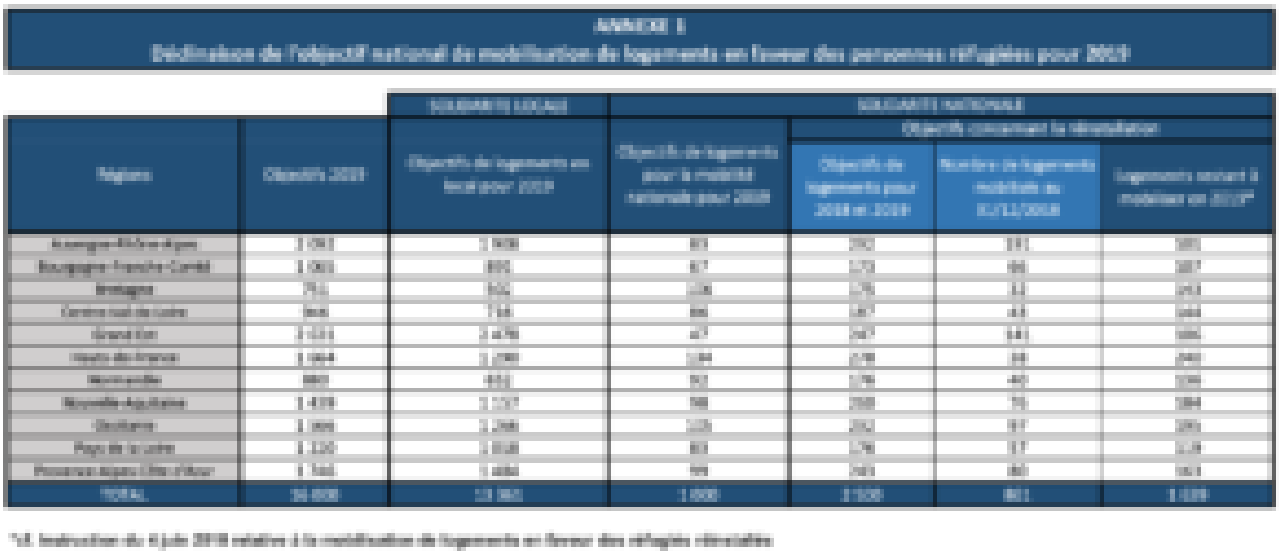

Vous lirez avec intérêt mais sans surprise que dorénavant les migrants auront droit eux aussi au logement social, sans pour autant nuire aux familles nombreuses de leurs compatriotes

naturellement. Des fois qu'il y ait eu encore quelques logements HLM où des Français qui dorment dans leurs voitures aient pu prétendre… c'est foutu. Mais le logement privé est ciblé… il faut les installer partout ces hommes majoritairement musulmans, même dans le parc privé. Avec l'argent du contribuable et les incitations fiscales, pas de souci.

Vous lirez aussi avec un plaisir certain que ces pauvres migrants doivent être placés là où ils pourront facilement accéder à tout ce à quoi ils peuvent prétendre, cours de français, recherche d'emplois, emplois… Et donc qu'il faut absolument qu'il y ait des transports en commun.

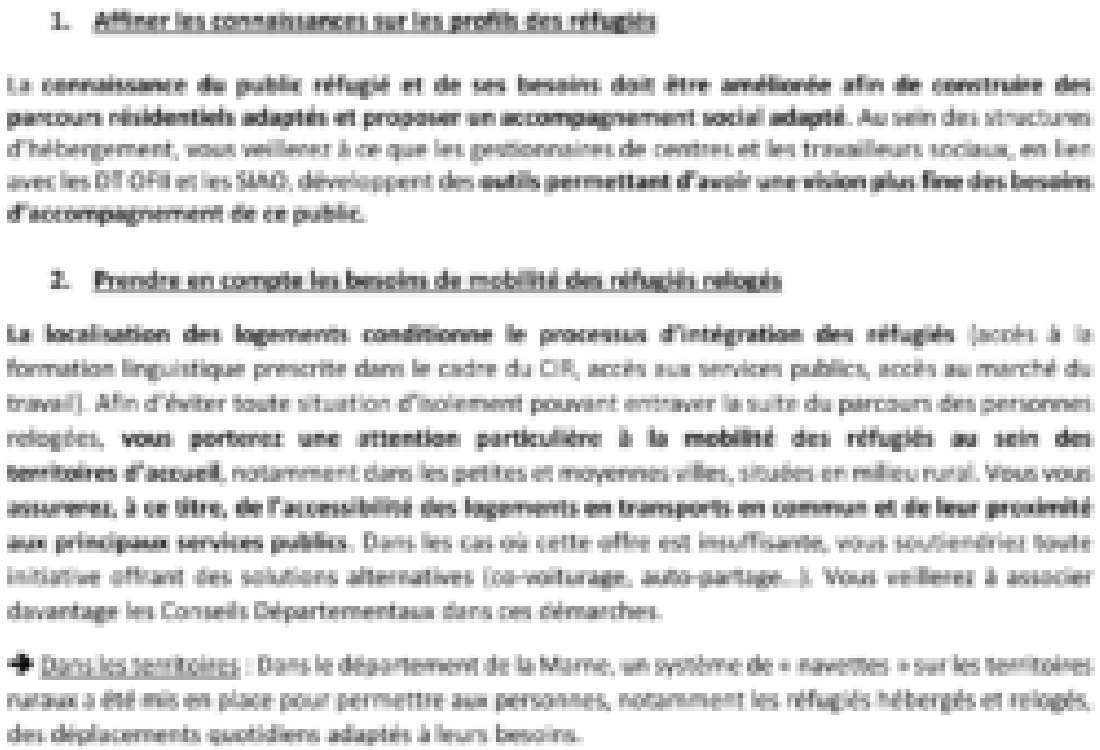

1. Affiner les connaissances sur les profils des réfugiés

La connaissance du public réfugié et de ses besoins doit être améliorée afin de construire des parcours résidentiels adaptés et proposer un accompagnement social adapté. Au sein des structures d'hébergement, vous veillerez à ce que les gestionnaires de centres et les travailleurs sociaux, en lien avec les DT-OFII et les SIAO, développent des outils permettant d'avoir une vision plus fine des besoins d'accompagnement de ce public.

2. Prendre en compte les besoins de mobilité des réfugiés relogés

La localisation des logements conditionne le processus d'intégration des réfugiés (accès à la formation linguistique prescrite dans le cadre du CIR, accès aux services publics, accès au marché du travail). Afin d'éviter toute situation d'isolement pouvant entraver la suite du parcours des personnes relogées, vous portez une attention particulière à la mobilité des réfugiés au sein des territoires d'accueil, notamment dans les petites et moyennes villes, situées en milieu rural. Vous vous assurerez, à ce titre, de l'accessibilité des logements en transports en commun et de leur proximité aux principaux services publics. Dans les cas où cette offre est insuffisante, vous soutiendriez toute initiative offrant des solutions alternatives (co-voiturage, auto-partage...). Vous veillerez à associer davantage les Conseils Départementaux dans ces démarches.

➕ Dans les territoires : Dans le département de la Marne, un système de « navettes » sur les territoires ruraux a été mis en place pour permettre aux personnes, notamment les réfugiés hébergés et relogés, des déplacements quotidiens adaptés à leurs besoins.

Je ne suis pas une bonne fille, moi. Je ne comprends pas pourquoi les nôtres, qui vivent à la campagne, doivent se démerder pour suivre des études, chercher du boulot, aller au boulot. Je sois être un peu limitée intellectuellement.

Macron c'est ça, c'est le Grand Remplacement dans toute son horreur. Vous le savez déjà, vous qui lisez, mais il faut

absolument parler de tout cela avec ceux qui ne savent pas, ceux qui ne veulent pas voir…

Oui, Macron va réussir le tour de force de mettre le feu au lac.